TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR AVANT DE POSER VOTRE CANDIDATURE À UN POSTE D'ÉLU MUNICIPAL

(1er article de 10)

« Le plus digne du pouvoir est celui qui en connaît la responsabilité. »
Citation de Sosthène de La Rochefoucauld-Doudeauville ; Le livre des pensées (1861)

Cet article est le premier de dix qui seront publiés dans ce bulletin municipal à chaque parution d'ici la tenue des élections municipales le 7 novembre 2021. Le but de ces articles est, comme le titre peut l'indiquer, de faire connaître le plus exactement possible la raison de l'existence des municipalités et ce qui est attendu du travail des élus municipaux, principalement au point de vue légal.

Il est très très important pour vous de comprendre que ces articles ne se veulent absolument pas une opinion de ce que devrait être le rôle des élus municipaux, mais plutôt, un recueil expliqué d'extraits des textes de loi, d'énoncés d'avocats reconnus et d'anciens élus qualifiés détenteurs de diplômes universitaires. Cette tentative d'explication de la réalité légale et du rôle réel des élus municipaux ne sera peut-être pas flamboyante et ne fera peut-être pas en sorte d'attirer des candidats aux postes de maires ou de conseillers municipaux, mais tentera plutôt d'essayer d'expliquer la vérité objective sur ces postes.

Certes il y aura des questions qui seront posées dans ces articles. Mais c'est le lecteur ou le futur candidat à l'élection qui pourra y répondre à la lumière des faits exposés ici. Effectivement, ces articles s'adressent à toutes les personnes qui s'intéressent à la politique municipale, mais principalement à celles qui sont susceptibles de vouloir présenter leur candidature aux prochaines élections municipales.

On croyait important d'écrire cette série d'articles afin d'informer le mieux possible ces potentiels candidats, puisqu'il a été très souvent observé dans diverses municipalités des personnes qui une fois élues, se sont aperçues que le rôle qu'elles devaient accomplir ne correspondait pas beaucoup, voire pas du tout, à ce qu'elles avaient imaginé ou à ce qu'elles avaient perçu. En siégeant au conseil municipal sans bien comprendre le but de celui-ci, les frustrations risquent d'être immenses et la gestion de la municipalité risque d'en souffrir grandement; et par le fait même, ses citoyens aussi. Vous verrez qu'au cours des prochains mois nous ferons souvent référence ici, au livre de l'ancien maire de Sherbrooke, Monsieur Bernard Sévigny qui s'intitule « l'Aquarium municipal ». Ce titre réfère directement à cette perception du milieu municipal. On peut lire en quatrième de couverture de ce livre : « Comme des poissons dans leur bocal, les élus municipaux vivent

dans un univers presque clos dont les dynamiques ne sont visibles que de l'intérieur... »¹, d'où le titre très évocateur de cet ouvrage qui est un extraordinaire exercice sur la gouvernance municipale. Monsieur Sévigny a été conseiller municipal pendant huit ans avant d'être maire, pour une autre période de huit ans. Il est notamment titulaire d'un doctorat en administration des affaires en développement local et régional.

En terminant ce premier article, il est important de préciser une chose : aucune des situations ou des personnes à qui nous ferons référence dans ces articles ne visent uniquement notre municipalité. La raison est bien claire; le but ici n'est pas de dénoncer des personnes ou des agissements; il n'y aura aucun jugement. Les références ne se feront que sur la base d'éléments relatés ou observés dans d'autres municipalités à différentes époques non lointaines. Il se peut que ceux-ci se soient vus aussi dans notre municipalité, mais ce n'est absolument pas d'eux qu'il sera question. Les exemples donnés ne le seront seulement que pour mieux faire comprendre les lois et les concepts présentés ici.

Dans le prochain article publié en février 2021 nous verrons, pourquoi les municipalités ont été créées et dans quel contexte.

Cet article a été vérifié et approuvé par la Direction régionale du Centre du-Québec du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

¹ SÉVIGNY, Bernard. « L'Aquarium municipal – Récit documenté sur la gouvernance municipale», Marcel Broquet-La nouvelle édition, 2019, quatrième de couverture.